



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-55517>

Département(s) de publication : **93**

Annonce n° **24-55517**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Mairie de Tremblay-en-france

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21930073800271

Ville : Tremblay-en-france

Code postal : 93290

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 93

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Identifiant interne de la consultation : M24-04

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service achats marchés

Adresse mail du contact : Achats.marches@tremblayenfrance.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 149637106

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** 1/ Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner. 2/ Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** 1/ Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles. 2/Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** 1/Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel

d'encadrement pour chacune des trois dernières années. 2/ Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat. 3/ Les éléments de preuve relatifs à des prestations exécutées il y a plus de trois ans seront pris en compte. 4/ Indication des techniciens ou des organismes techniques, qu'ils soient ou non intégrés au candidat, en particulier de ceux qui sont responsables du contrôle de la qualité. 5/ Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat. 6/ Qualifications en arrosage automatique.

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 13/06/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Collectivité territoriale

Critères d'attribution : 1-Prix des prestations (40%) 1.1-Prix total de la DPGF : Basé sur le montant total de la DPGF. L'offre du candidat le moins disant obtient la note de 10/10. La note des autres offres est calculée au moyen de la formule suivante : $\text{note (candidat)} = \text{prix mini} / \text{prix (candidat)} * 10$ (10%) 1.2-Prix total du DQE fourniture. Basé sur le montant total du DQE. L'offre du candidat le moins disant obtient la note de 15/15. La note des autres offres est calculée au moyen de la formule suivante : $\text{note (candidat)} = \text{prix mini} / \text{prix (candidat)} * 15$ (15%) 1.3-Prix total du DQE travaux. Basé sur le montant total du DQE travaux. L'offre du candidat le moins disant obtient la note de 15/15. La note des autres offres est calculée au moyen de la formule suivante : $\text{note (candidat)} = \text{prix mini} / \text{prix (candidat)} * 15$ (15%) 2-Valeur technique (60%) 2.1-Moyens humains et matériels mobilisés pour l'exécution du marché (20%) 2.2-Méthodologie, Planning et temps passé pour chaque intervention suivant la DPGF (20%) 2.3-Appui et conseil technique pour la maintenance et création du réseau (10%) 2.4 Variété de la gamme proposée pour l'exécution du marché, basée sur les fiches techniques et le catalogue (10%)

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Entretien, réparation et fourniture de matériel d'arrosage automatique

Code CPV principal - Descripteur principal : 77310000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le marché a pour objet l'entretien et la réparation de l'arrosage automatique ainsi que la fourniture de matériel d'arrosage automatique pour l'ensemble de la commune de Tremblay-en-France dans le domaine des espaces verts et des terrains de sports. Il comprend l'ensemble du patrimoine situé sur le domaine public et sur les terrains privés de la Ville (espaces verts et fleuris, parkings, cours d'école, crèches, cimetière, parcs, squares, terrains de sports, etc.).

Lieu principal d'exécution du marché : L'ensemble du territoire

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Il s'agit d'un marché renouvelable. Le marché est conclu à compter de la date de la notification pour une période de 12 mois. Il est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois. Le prix du marché est mixte, il comprend une partie forfaitaire pour l'entretien annuel des réseaux d'arrosage; et une partie unitaire pour les travaux d'intervention, de création ou réfection et la

fourniture; et dont le montant maximum annuel est fixé à 50 000,00 euro(s) HT. Les procédures de recours sont précisées dans le règlement de la consultation.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/05/2024